

Une nouvelle médaille pour le Concours de réglage

SSC

Rue Jaquet-Droz 1, CH – 2002 Neuchâtel
info@ssc.ch – www.ssc.ch

Décembre 2023

23

Bulletin SSC n° 96

Pour cette nouvelle et 14ème édition du Concours de réglage, la Société suisse de chronométrie a mis en lice la création d'une nouvelle médaille. C'est le projet de Monsieur Joan Perrin, élève de l'Ecole d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds, qui a été retenu. Nous l'avons rencontré, ainsi que son formateur, Monsieur Jacques Rais, le 28 août dernier.



Monsieur Rais, pouvez-vous vous présenter, ainsi que la formation que vous dispensez au sein de l'Ecole ?

Je suis l'un des 2 formateurs de la section gravure de l'Ecole d'arts appliqués qui fait partie du CPNE.

Le métier de graveur est actuellement très dirigé vers la Haute Horlogerie. On enseigne ici la gravure à nos élèves qui seront amenés à travailler pour de grandes marques horlogères, notamment sur des pièces uniques, d'exception, qu'on ne voit pas forcément dans les catalogues.

C'est une tendance en hausse depuis 1980. Avant, les graveurs travaillaient plutôt dans l'outillage, en particulier dans le domaine de la médaille. Mais depuis 1980, la production de médailles s'est réduite comme peau de chagrin et, bien qu'il en reste encore quelques-uns - comme Louis Imhof SA à Courtételle, l'entreprise avec qui nous avons travaillé pour la

médaille du Concours de réglage de la SSC -, les médailleurs sont de plus en plus rares.

La formation de graveur dure 4 ans. L'admission se fait sur dossier et est possible dès la fin de l'école obligatoire. Le titre obtenu est un CFC de graveur.

Quelle est votre formation ?

C'est la même: j'ai fait ma formation de graveur dans cette école, puis plus tard une formation pédagogique.

Monsieur Perrin, à votre tour de vous présenter!

J'ai fait mes écoles à Neuchâtel, puis ai suivi les cours de l'Académie de Meuron, ce qui m'a permis de me rapprocher du domaine artistique. J'ai ensuite travaillé dans des galeries pendant 2 ans, puis je me suis dirigé

Pour lire la suite de l'article,
devenez membre de la SSC

<https://www.ssc.ch/adhesion/>